

COVID-19

Mises en place de nouvelles mesures dès le 8 janvier 2021

Granby, le 7 janvier 2021. - À la suite des nouvelles mesures annoncées en conférence de presse ce mercredi 6 janvier dernier, par le gouvernement provincial, la Ville de Granby informe ses citoyennes et ses citoyens que l'ensemble des services municipaux demeurera accessible, mais les invite dans la mesure du possible à utiliser les services numériques afin d'éviter au maximum les risques de contagion.

Le personnel de la Ville sera en fonction selon les heures d'accueil régulières. Vous pourrez donc joindre toute personne à son poste de travail comme à la normale, soit par téléphone, par courriel ou en vous rendant à nos bureaux. Pour obtenir leurs coordonnées, consultez la section [Nous joindre](#) sur notre site Web.

SERVICES NUMÉRIQUES

Nous demandons également à la population granbyenne d'utiliser nos services numériques pour faire un paiement de taxes municipales ou une demande de permis. Plusieurs services numériques sont disponibles ; à titre d'exemple, il est possible de faire :

- Demande de permis en ligne
- Paiement d'un constat d'infraction, demande d'entente de paiement
- Paiement de taxes municipales
- Demande d'accès à l'information
- Renouvellement et création d'une carte-loisirs
- Demande de programmes de subvention

SERVICE DE POLICE

Dès ce samedi 9 janvier 2021, le Service de police assurera une présence policière accrue afin de faire respecter le couvre-feu imposé par le gouvernement du Québec. Il n'y aura aucune tolérance. Les policières et les policiers ont le pouvoir d'interpeller toute personne qui ne le respectera pas et de donner des constats d'infraction. Rappelons

qu'advenant le non-respect du couvre-feu, le montant de ce constat peut se situer entre 1 000 \$ et 6 000 \$, étant donné qu'il sera interdit à quiconque de se déplacer hors de son lieu de résidence entre 20 h et 5 h du matin.

Formulaire « Info-signalement »

Le service « Info-signalement » est toujours disponible sur le site Web de la Ville à toute personne qui désire dénoncer un acte de non-respect face aux règles sanitaires ou au couvre-feu.

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

La séance du conseil municipal du 25 janvier 2021 se tiendra de manière virtuelle. Les personnes intéressées à poser des questions, ces dernières doivent être en lien avec les points énumérés à l'ordre du jour, peuvent le faire par l'entremise du courriel questions@granby.ca.

BIBLIOTHÈQUE PAUL-O.-TRÉPANIÉ

La bibliothèque Paul-O.-Trépanier continuera à offrir le service de collecte de documents sans contact. Pour ce faire, il est obligatoire de réserver ses documents à l'avance soit en ligne au biblio.granby.ca ou par téléphone au 450 776-8320.

Il sera possible pour les étudiantes et les étudiants d'avoir accès à des postes informatiques et à des espaces d'études sur réservation seulement, à compter du 11 janvier.

Réduction des heures d'accueil

Étant donné le couvre-feu, la bibliothèque fermera ses portes trente minutes plus tôt qu'à l'habitude du lundi au vendredi, c'est-à-dire à 19 h 30.

Carte-loisirs et services numériques

Les services reliés à la carte-loisirs s'offriront en ligne seulement. D'ailleurs, nous vous rappelons qu'il y a plusieurs ressources numériques qui sont offertes : réservation et emprunt de livres numériques, cours en ligne, plateformes de généalogie et bien d'autres. Consultez le granby.ca/fr/ressources-numeriques.

TENUE D'ÉVÉNEMENTS SPORTIFS, CULTURELS ET COMMUNAUTAIRES

Bien entendu, il sera impossible de tenir événements sportifs, culturels et communautaires sur le territoire de Granby jusqu'au 8 février 2021.

BUTTES DE NEIGE, SENTIERS GLACÉS, PATINOIRES EXTÉRIEURES

Dès que dame nature sera des nôtres, nous serons en mesure de réaliser les sentiers glacés et les patinoires extérieures. Les buttes de neige pourront également être soufflées. Les équipes travaillent à mettre en place des installations extérieures récréatives.

Pour toutes les autres activités, nous sommes en attente de précisions de la part du gouvernement avant de prendre des décisions quant à leur tenue.

CENTRE AQUATIQUE DESJARDINS DE GRANBY

L'inauguration du centre aquatique Desjardins de Granby aura lieu, comme il était prévu, en ligne et en différé, ce mardi 12 janvier 2021, à 18 h 30, au cadg.granby.ca. Cependant, l'ouverture au public prévue le 16 janvier est reportée pour une durée indéterminée.

CONSUL'SKATE

L'événement Consul'Skate prévu à la suite de la participation citoyenne sur le Skatepark sera également tenu virtuellement les 14 janvier et le 16 janvier prochains.

GRANBY ÉCOUTE SES CŒURS!

La Ville met en place un nouveau service qui permettra à toute personne de transmettre ses vœux d'amitié, d'amour ou d'encouragement sur les panneaux d'affichage numérique.

Pour ce faire, les personnes intéressées n'auront qu'à remplir le formulaire conçu à cet effet sur notre site Web à partir du 14 janvier et jusqu'au 8 février 2021.

En plus, les personnes participantes peuvent gagner un des cinq chèques-cadeaux de 100 \$. Un tirage se fera au sort parmi les personnes participantes le 8 février 2021, dans un commerce de leur choix situé sur le territoire.

(30)

Source : Marc Antoine Morin
Division des communications
450 775-5549

Porte-parole du Service de police
450 361-6150